CQP Technicien-vendeur produits sports (maîtrise professionnelle) option produits sports de raquettes, option produits sports de glisse, option maintenance cycle

RNCP12072 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	250w
Code(s) ROME	I1607, D1211
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3049 — Commerce des articles de sport et d'équipements de loisirs
Date d'enregistrement	02/02/2011
Date d'échéance	02/02/2016

Certificateur(s)

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle des articles de sport équipements de loisirs (CPNEFP sports - loisirs) - Fédération professionnelle des entreprises du sport et des loisirs (FPS)
http://www.filieresport.com

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien-vendeur en produits sport exerce ses fonctions dans le cadre des ateliers (ou espaces techniques) de réglage, entretien, réparation des magasins de sport et dans le cadre de la vente et de la location des matériels sport. Il est chargé, sous l'autorité hiérarchique du responsable Atelier, de la préparation à la vente, du réglage, de la maintenance et de l'entretien des matériels, du bon fonctionnement des espaces techniques (location, vente matériel), du conseil et de la vente à la clientèle. Il peut également participer à l'approvisionnement et à l'organisation des rayons.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Dans un des domaines spécialisés: glisse, cycle, sports de raquettes, les capacités ou compétences attestées sont les suivantes :- Maîtriser les compétences techniques :

- Effectuer les opérations de préparation à la vente, entretien, diagnostic, réparation, personnalisation des produits dans le respect des techniques et des normes
- Déceler les produits inaptes à la location, dans le respect des normes imposées
- Organiser son poste de travail - Assurer l'entretien courant des équipements utilisés sur le poste de travail
- Connaître les spécifications techniques produits, les règles et normes de sécurité des produits, les conditions d'exercice des pratiques sportives et leur environnement
- Prendre en charge le client, le conseiller, compte tenu des contraintes spécifiques du produit et du pratiquant, réaliser des ventes complémentaires
- Réaliser des actes simples de gestion commerciale : établir un devis, une fiche de location, réaliser un inventaire

- Communiquer et travailler en équipe

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS
Secteur de la distribution sport et loisirs

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES
Technicien vendeur sport - Technicien d'atelier expert - Conseiller technique sport - Vendeur cordeur
Vendeur réparateur cycle
Skiman - Vendeur skiman
Conseiller technique glisse

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
Réglementation d'activités : Entretien et réparation des cycles : exigence d'une qualification professionnelle par le Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie (décret n° 98-246 du 2 avril 1998) conférée par le CQP Technicien-vendeur sport option maintenance cycle.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 832 €
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) R1X62 — Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels · tension 2/5 (Faible) R3X80 — Maîtrise des magasins · tension 2/5 (Faible) R4X92 — Cadres du management des magasins · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	56 503
Jugés difficiles à recruter	46 %
Emplois saisonniers	27 %
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules R1X62 — Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels R3X80 — Maîtrise des magasins R4X92 — Cadres du management des magasins

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury d'évaluation est composé de formateurs et professionnels. Le jury de délivrance du CQP est composé des membres de la CPNEFP

Base légale

Date de décision	02/02/2011
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	02/02/2016

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP4076

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP21570

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

http://www.cnpc.fr

http://www.filieresport.com

Fiche officielle (France Compétences)

https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/12072/